



Communiqué de presse du 7 mai 2018

Satom SA obtient le label « naturemade resources star »

Au terme d'un processus de certification initié à l'automne 2017, Satom SA vient de se voir attribuer le label « naturemade resources Star ». Elle est la première usine en Suisse romande – la troisième en Suisse – à obtenir ce label de qualité qui distingue l'énergie et les matières valorisables produites par des UIOM (usines d'incinération des ordures ménagères) et des installations de recyclage qui respectent des exigences écologiques sévères. La société montheysanne, active dans la valorisation de l'énergie contenue dans les déchets incinérables et la méthanisation des déchets biodégradables, devient ainsi membre de l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE (Verein für umweltgerechte Energie) et s'engage à poursuivre ses efforts en matière d'environnement.

Un label porté par l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE)

Les membres du VUE poursuivent un but commun : promouvoir les nouvelles énergies renouvelables et les produits énergétiques écologiques afin de ménager le climat et l'environnement. Pour cette raison, l'association a créé les labels de qualité suisses « naturemade » qui distinguent la qualité des énergies.

Destiné aux installations d'incinération de déchets et de recyclage, le label « naturemade resources star » a pour objectif de pouvoir certifier et commercialiser l'énergie (électricité et chaleur à distance) et les matières valorisables résultant de processus de valorisation et de recyclage particulièrement judicieux et efficaces sur le plan écologique. Cette certification comprend une évaluation globale de la performance écologique des installations de traitement des déchets. En plus de l'aspect de la production énergétique, cela comprend également le fait d'éviter les déchets, de revaloriser les matières et d'optimiser le cycle de matières. Un élément central des critères de certification est l'écobilan et plus précisément la limite des nuisances environnementales.

Une reconnaissance pour les efforts en matière d'environnement consentis par Satom SA

L'audit mené par Electrosuisse – institution d'audit accréditée par le VUE – a permis à Satom SA de prouver qu'elle remplit tous les critères de certification pour obtenir le label de qualité « naturemade resources star ». Selon Daniel Streit, responsable biomasse au secrétariat du VUE, « l'obtention de ce label récompense les efforts menés par Satom SA dans les domaines de la valorisation des énergies, de la récupération des métaux issus des résidus d'incinération (scories) et du soutien et de l'information du public en matière de tri et de recyclage des déchets. ».

Dans le domaine de la valorisation des énergies, Satom SA est l'usine en Suisse qui a le meilleur rendement en matière de production d'électricité (source : Rapport 2017 de l'Office fédéral de

l'énergie, *Einheitliche Heizwert- und Energiekennzahlenberechnung der Schweizer KVA nach europäischem Standardverfahren*, http://www.bfe.admin.ch/themen/00490/00496/index.html?lang=de&dossier_id=00726). Elle valorise également les rejets de chaleur par l'injection dans le thermoréseau pour le chauffage à distance des communes de Monthey et de Collombey-Muraz.

La question de la récupération des métaux dans les scories est quant à elle une problématique centrale pour Edi Blatter, directeur de l'usine montheysanne : « Dès 2006 Satom SA a été précurseur en Suisse romande dans le domaine de la récupération des métaux présents dans les scories. Elle a d'abord été pionnière en se dotant d'aimants et de machines à courant de Foucault séparant les métaux des minéraux. Elle a ensuite déployé un système d'extraction à sec permettant un meilleur rendement. Depuis 2016, elle collabore avec ZAV Recycling AG à Hinwil vers qui elle achemine les résidus de l'incinération pour une récupération complète des métaux. Le transfert des scories se fait en train dans des containers totalement hermétiques. ».

Enfin, Satom SA est active dans l'information et le soutien à la population en matière de tri des déchets. Le développement récent du système de collecte des restes alimentaires Gastrovert témoigne de cette volonté. Ce système aide les ménages à diminuer leur production d'ordures ménagères sachant que celles-ci sont composées à 32.2% de biodéchets (source : fiche d'information de l'Office fédérale de l'environnement, 28 janvier 2014, *Composition des ordures en 2012*, <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/33602.pdf>). Avec Gastrovert, Satom SA propose à la population une alternative pour ces déchets grâce à un système de récolte pratique, alliant proximité et accessibilité 24 heures sur 24. Elle contribue en outre à la valorisation de ces déchets alimentaires par la production de biogaz et de compost, le tout dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Un engagement sur le long terme

Pour produire de l'énergie sous le label qualité « naturemade resources star » Satom SA devra dorénavant effectuer chaque année un audit de contrôle sous la conduite d'un organisme accrédité par le VUE. Ainsi Satom SA s'engage à poursuivre ses efforts en matière environnementales dans une volonté permanente d'amélioration de ses prestations.

Plus d'informations sur Satom SA : www.satomsa.ch

Plus d'information sur le label de qualité Naturemade resources star : www.naturemade.ch/fr/naturemade-resources-star.html

Contacts

M. Edi Blatter, directeur Satom SA, 079 749 31 28, edi.blatter@satomsa.ch

M. Daniel Streit, secrétariat du VUE, responsable du domaine biomasse et du label naturemade resources star, 044 213 10 21, daniel.streit@naturemade.ch